

DECLARATION SUR L'HONNEUR :

APPEL D'OFFRES N° 03/2025

Du 16/10/2025

**OBJET : « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIEGE D'UNE COOPERATIVE AU
VILLAGE ANZAL COMMUNE SIROUA PROVINCE OUARZAZATE**

Je soussigné **gérant agissant au nom et pour le compte de STE**

Au capital social de :

Adresse du siège social de la société : Affilié à la

C.N.S.S sous le n° :

Inscrit au registre du commerce (Localité) sous le n° Inscrit

à la taxe professionnelle sous le numéro :

Numéro de l'identifiant commun de l'entreprise :

Déclare sur l'honneur:

1. Que l'entreprise est en règle avec l'administration fiscale, la CNSS et toutes les obligations légales en vigueur au Maroc.
2. Que l'entreprise ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner aux marchés publics ou privés.
3. Que l'entreprise n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute infraction contraire à l'éthique professionnelle.
4. Que l'entreprise dispose des capacités techniques, humaines et financières nécessaires pour exécuter les travaux objets du marché.
5. Que les renseignements fournis dans le dossier de candidature sont sincères, exacts et complets.
6. Que l'entreprise s'engage à respecter les dispositions du Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS), les normes en vigueur (DTU, RPS 2011), ainsi que toutes les obligations en matière d'hygiène, sécurité et qualité durant l'exécution du chantier.
7. Que l'entreprise s'engage à livrer les travaux dans les délais impartis et conformément aux conditions du marché.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature et cachet du concurrent